

# Administrateur ou administratrice d'internat

(F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT  
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une administrateur.rice d'internat (F/H/X) pour l'Ecole Hôtelière Provinciale de Namur et l'Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation de Gesves.

## Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieux de travail : Ecole Hôtelière Provinciale de Namur - Avenue de l'Ermitage 7, 5000 Namur  
Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation de Gesves - Rue du Haras 16, 5340 Gesves
- Contrat : Contrat à durée indéterminée
- Votre candidature est attendue pour le 6 avril au plus tard.

## Où allez-vous travailler ?

Vos services : Ecole Hôtelière Provinciale de Namur et Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation de Gesves

L'école a pour mission au sein du projet éducatif et pédagogique provincial de :

1. défendre et promouvoir la spécificité de l'expérience provinciale en matière d'enseignement technique et professionnel.
2. concrétiser une formation de haute qualité aux niveaux pratique et technique et un projet éducatif axé sur des valeurs fortes : sens de l'effort, rigueur, engagement responsable, respect de l'autre et du métier.
3. développer les missions décrétales définies en 3 axes : Développement de l'individu / Développement du citoyen / Développement de compétences professionnelles

## Votre mission / Vos missions

En tant qu'administrateur.rice d'internat, vous êtes le-la collaborateur.rice direct.e de la Direction dans le domaine de la gestion de l'internat tant sur le plan éducatif que fonctionnel. Vous assurez quotidiennement le bon fonctionnement de l'internat.

Sur le plan éducatif, vous coordonnez le travail du personnel éducateur et veillez à ce que les règles et conventions, que se donne la communauté éducative, soient respectées.

Sur le plan fonctionnel, vous veillez à la dispense de services au sein de l'internat et vous vous assurez de l'entretien des infrastructures. Cette responsabilité exige, ipso facto, une maîtrise des dispositions réglementaires et des procédures administratives inhérentes au pôle dont vous avez la charge.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)

## Votre profil

- Être titulaire d'un Master
- Posséder une expérience d'un an en tant qu'éducateur.rice ou détenir un bachelier d'éducateur.rice spécialisé.e

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

## La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en deux étapes :

1. **Une épreuve écrite** (minimum requis de 60%) portant sur la manière dont le/la candidat(e) gère une situation concrète en lien avec le comportement d'un interne et sur l'élaboration d'une proposition d'activité pédagogique. Les compétences évaluées par l'ensemble des membres du jury seront :

- Capacité à analyser une situation
- Capacité à prendre des mesures/décisions adéquates selon la situation
- Capacité à identifier/mobiliser des ressources utiles
- Capacité à traduire un objectif en un plan d'action concret
- Structure du document : qualité rédactionnelle et orthographe

2. **Une épreuve orale** (minimum requis de 60%) portant sur la motivation, la vision de la fonction, les capacités de communication et sur les capacités de management des candidat.e.s.

## Nous offrons

### Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Estimation de la rémunération : Chef.fe de bureau spécifique- Echelle A1
  - Brute mensuelle indexée (2025) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.896,68€
  - Brute mensuelle indexée (2025) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 4.428,05 €

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)

### Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écologie nécessaire ;
- Remboursement de 0,36 euro/km parcouru en vélo.

## Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be) ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 6 avril 2025 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)

## Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be)

Nous vous voulons dans notre **équipe** !